



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
de Cossonay, Penthalaz, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens
1303 Penthaz

Penthaz, le 25 avril 2023

AU CONSEIL INTERCOMMUNAL
1303 PENTHAZ

Préavis du Comité directeur N° 01/2023 relatif à l'achat d'une génératrice
en cas de pénurie de courant

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Le préavis que nous vous soumettons fait suite à une possible pénurie d'électricité en Suisse.
En préambule :

APPRÉCIATION GÉNÉRALE - ELECTRICITE

Les incertitudes concernant l'approvisionnement en électricité depuis le conflit en Ukraine, et un courrier de la Romande Energie qui nous communique qu'elle nous couperait l'électricité en même temps que tous autres consommateurs.

Secondement le Canton nous informe que nous sommes responsables si nous rejetons directement les eaux polluées à la Venoge.

Au vu de ce qui précède et de cette instabilité, la décision a été prise d'acheter une génératrice.

Nous avons opté pour le diesel. Les arguments sont les suivants :

- Notre réserve de biogaz dans le gazomètre permettrait une alimentation du CCF que seulement pour une heure.
- Un CCF n'a pas la réactivité d'un groupe électrogène.
- Le niveau de sécurité d'un CCF en secours n'a rien à voir avec un groupe électrogène, qui est fait pour cela.

Le choix s'est porté sur une génératrice de 176 KW. Ce qui permet de faire fonctionner la station à 100 %. Actuellement, la puissance nécessaire pour faire fonctionner la station est de 100 kW.

Cette réserve de puissance supplémentaire garantira dans le futur le traitement de la biologie par lit fluidisé (support dans la biologie, par des chips) et des soufflantes plus puissantes.



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
de Cossonay, Penthalaz, Penthaz, Daillens, Bettens, Bournens et Sullens
1303 Penthaz

- De financer ces travaux devisés à CH 85'000.00 (TTC) par un emprunt auprès d'un établissement financier ou par les liquidités courantes de l'Association.
- De porter la valeur de ces travaux à l'actif du Bilan et de l'amortir sur 10 ans.
- D'inscrire les charges d'exploitation dans ses prochains budgets.

Association intercommunale
pour l'épuration des eaux usées
Cossonay-Penthalaz-Penthaz-Daillens-Bettens-Bournens-Sullens

Le Président

C. Moinat

Le Secrétaire

B. Augsburger



ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
de COSSONAY – PENTHALAZ – PENTHAZ – DAILLENS – BETTENS – BOURNENS – SULLENS

Commission de gestion

Au conseil de l'A.I.E.E.

Cossonay – Penthalaz – Pentthaz – Dailens

Bettens – Bournens – Sullens

Cossonay-Ville, Le 30 mai 2023

**Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis du Comité directeur
n° 01/2023 relatif à l'achat d'une génératrice en cas de pénurie de courant**

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs ;

La commission de gestion, composée de Messieurs ;

Christian Martinetti, Frédéric Burnand, Sébastien Pache, Jean-Denis Favrod, Roland Valet et Stephan Marzinotto, s'est réunie le mercredi 9 mai 2023 à la STEP de l'AIEE à Pentthaz en présence du Comité de Direction, soit Messieurs Claude Moinat, Philippe Gerhard, René Nicolet et Bernard Augsburgger, secrétaire/trésorier de notre association, afin d'étudier le préavis n° 01/2023.

Nous les remercions pour leurs réponses et leurs explications. Puis la commission s'est réunie à huis clos pour élaborer et finaliser le présent rapport.

Préambule :

Comme mentionné dans le préavis, les incertitudes concernant l'approvisionnement en électricité lié au conflit en Ukraine est incertain et selon les informations de la Romande Energie elle serait susceptible de couper le courant si nécessaire, avec toutes les responsabilités que cela occasionnerait. En sachant que la STEP serait responsable si la Venoge subissait une pollution, l'achat d'un groupe électrogène est une solution judicieuse.

Aspect technique :

Le futur groupe électrogène Diesel assurera donc cette sécurité pour le fonctionnement à 100% de la STEP, si besoin est. Sa puissance de 176 Kw a été un peu surdimensionnée pour pouvoir garantir la puissance électrique si de nouveaux appareils seraient installés (lors d'un futur agrandissement de la STEP, pompes et ventilateurs).

Ce groupe électrogène servira également pour le relais en cas de panne électrique du réseau.

Coût financier :

Les coûts sont les suivants ;

Génératrice : CHF 40'710,60

Installation électrique : CHF 26'328,45

Citerne : CHF 6500,00

Dalle pour la génératrice : CHF 6000,00

Divers et imprévu : CHF 5460,95

Pour un coût total TTC : CHF 85'000,00

En résumé :

Après une étude approfondie du préavis et pour garantir le fonctionnement de la STEP à 100% en tout temps et pour ne prendre aucun risque de pollution de la Venoge, la commission à l'unanimité est convaincue que l'achat de ce groupe électrogène Diesel est nécessaire et vous suggère d'accepter ce préavis.

CONCLUSIONS :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AIEE

- Vu le préavis du Comité de Direction N° 01/2023 relatif à l'achat d'une génératrice+ en cas de pénurie de courant.
- Après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE :

- D'autoriser le Comité de Direction de notre Association d'acquérir cette génératrice.
- De financer ces travaux devisés à CHF 85'000,00 (TTC) par un emprunt auprès d'un établissement financier ou par les liquidités courantes de l'Association.
- De porter la valeur de ces travaux à l'actif du bilan et de l'amortir sur 10 ans.
- D'inscrire les charges d'exploitation dans ses prochains budgets.

Pour la commission :

Christian Martinetti, 

Frédéric Burnand, 

Albert Emery, 

Sébastien Pache, 

Jean-Denis Favrod, 

Roland Valet, 

Stephan Marzinotto (rapporteur), 